

SURVEILLANCE AGENT DE SÉCURITÉ MOBILE

➤ En quoi consiste ce métier ?

L'agent de sécurité mobile est un agent de sécurité qui effectue des rondes à horaires variables ou non, sur plusieurs sites et intervient sur alarme dans le cadre des missions de télésécurité. Son travail principal consiste à effectuer des rondes de surveillance et/ou des interventions pour prévenir des malveillances et des risques facilement détectables tels que l'incendie ou l'intrusion.

➤ Des missions variées et toujours dans l'action !

- Il effectue des rondes de surveillance pour prévenir des malveillances et des risques facilement détectables tels que l'incendie ou l'intrusion ;
- Il intervient pour effectuer une levée de doute; détecter l'origine de l'alarme ;
- Il prévient ou fait prévenir les services ou personnes concernés en mesure de faire cesser le trouble concerné ;
- Il procède aux actions de sauvegarde adaptées et à assurer la continuité de la protection du site selon les consignes prédéterminées et/ou les instructions du centre de télésurveillance ;
- Il rend compte de sa mission à sa hiérarchie, au client par l'intermédiaire de la fiche visite, ainsi qu'éventuellement aux services publics concernés.



Franck,
Agent de sécurité
mobile

« J'aime bouger et être actif. Le poste d'agent de sécurité mobile répond complètement à ma personnalité. Je suis souvent le premier sur les lieux lors du déclenchement d'une alarme. L'action est permanente ! »



© Fiducial Sécurité

Les conditions de recrutement

Il faut justifier d'une certification d'aptitude professionnelle préalable (CQP APS), être majeur, avoir un casier judiciaire vierge et être en possession d'une carte professionnelle.



**OBSERVATOIRE
DES MÉTIERS** de la
sécurité privée

➤ Des formations accessibles à tous

Différents niveaux d'études sont possibles pour exercer ce métier. Les CAP (ou équivalent), MC ou BP représentent les diplômes de base. Avec un bac + 3 ou un bac + 5, on occupe directement un poste d'encadrement. Viennent s'ajouter des qualifications professionnelles (agent de sécurité incendie certifié, opérateur certifié en télésécurité, conducteur de chien de défense certifié...) reconnues par la convention collective nationale.

L'ensemble des formations initiales de l'ensemble des métiers de la sécurité privée comportent un tronc commun de 41 heures. Il permet d'acquérir des connaissances liées à l'environnement juridique de la sécurité privée (le livre VI du code de la sécurité intérieure, le code pénal, l'article 73 du code de procédure pénale, le respect des libertés publiques, la déontologie professionnelle), mais également aux comportements et actions que tous les agents de sécurité privée doivent maîtriser de manière identique (les premiers secours, les situations conflictuelles, la transmission des informations).



Frédéric,
Agent de sécurité
mobile

« Mon cahier de consignes dématérialisé me précise pour chaque site la localisation géographique, les dispositifs d'ouverture et de fermeture, les spécifications des alarmes et les classes de risques présents sur le site. C'est sur cette base que j'interviens. C'est carré et toujours dans l'action. »



11 032
entreprises



174 736
salariés



5 650
créations
d'emplois par an



6 000
CDI par an

➤ La sécurité privée, un secteur qui compte !

La sécurité privée a conscience du rôle qui est le sien au service de la collectivité. Depuis le 12 juillet 1983, il est de notoriété publique dans notre société que la sécurité privée concourt à la sécurité générale. Grandes surfaces, centre commerciaux, entreprises, événements festifs et culturels, aéroports ... les entreprises de sécurité privée interviennent au quotidien pour apporter leurs expertises et contribuer, aux côtés des forces publiques, à la sécurité des citoyens.

Depuis des années, la sécurité privée a engagé sa mutation. Sous le contrôle de l'État, la volonté de se professionnaliser et de se moraliser l'a conduite à des évolutions remarquables.



**OBSERVATOIRE
DES MÉTIERS** de la
sécurité privée